



### *Les Verts et le GRAM de Noisy-le-Sec*

*Vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2005 et vous invitent à une réunion:*

*- Bilan et perspectives, le MARDI 18 JANVIER à 20h30  
Salle C. Chaplin, rue Moissan.*

*Et à partager le verre de l'amitié.*

*Respirer, Partager, Dialoguer et Agir ensemble dans notre ville et pour la planète !*

*Ecologiquement vôtres.*

## TOUS LES NOISEENS ONT LE DROIT DE SAVOIR !

*16 décembre 2004 :*

26 conseillers de droite sur 30 refusent de siéger au Conseil Municipal, prenant ainsi la responsabilité de faire annuler la séance dont l'ordre du jour portait sur les orientations budgétaires pour 2005 !

*21 décembre 2004 :*

*Le Conseil Municipal se tient enfin, mais...*

-Le directeur général des services Monsieur Hamelin, « patron » du personnel communal est limogé... aucune explication publique !

-Après le départ inexplicable de deux adjoints, Messieurs Pontic et Raïsky, c'est le tour du premier adjoint, Monsieur Siavellis, d'être déchu de son poste... aucun motif invoqué !

-10 conseillers de droite refusent de voter la destitution du premier adjoint !

-A 3h du matin, dans la confusion, Madame Rivoire retire de l'ordre du jour la délibération concernant l'élection du successeur de Monsieur Siavellis !

-Monsieur Deleu se retrouve en seconde position dans le tableau des adjoints, juste après Madame Rivoire, sans avoir été élu, nommé ou même cité par celle-ci !

-Ayant peu dépensé en 2004, faute de projets, la majorité de droite vote à la sauvette l'ouverture de 3 357 661€ de crédits à dépenser d'ici le 20 février 2005...les bureaux d'études vont se régaler !

-Cette mascarade se termine à 3h30 après sept heures de conseil !

En tant que représentants élus de la population, nous avons à plusieurs reprises demandé des explications bien légitimes. Madame Rivoire a catégoriquement et souvent vertement, refusé de nous en apporter !

*Cette municipalité UDF/UMP (ou UMP/UDF ?) préfère se déchirer pour grignoter quelques miettes de pouvoir plutôt que se consacrer à améliorer la qualité de vie des noiseens !*

**Qui dirige la ville depuis bientôt deux ans ? Madame Rivoire ? Monsieur Deleu ? ou Monsieur Moulinat, chef de cabinet du maire, dont les initiatives musclées indisposent certains élus de droite au point qu'ils ont même demandé sa démission ?**

Une chose est sûre : sans directeur général des services, sans responsable financier, sans directeur des services techniques et avec une équipe municipale décimée et déchirée, notre ville est en danger !

Comment Madame Rivoire peut-elle encore faire croire qu'elle maîtrise la gestion d'une commune de près de 40 000 habitants ?

Anne DEO et  
Jean-Claude ROGER

## EXPULSES A NOTRE PORTE...

Mardi 19 octobre, à l'aube, la police sur ordre de la Préfecture a mis à la rue une soixantaine de personnes occupant pour certains depuis plusieurs mois, un squat situé rue Anatole France.

Il s'agissait en grande majorité d'hommes et de femmes originaires du Cameroun, Côte d'Ivoire, Centrafrique et pays voisins, demandeurs d'asile dans l'attente d'une réponse à leur dossier.

La solidarité s'est immédiatement constituée autour d'eux, à partir de militants du MRAP, du PC, des Verts, de Droit au logement, avec le concours de la paroisse Saint Etienne qui les a hébergés 2 nuits dans l'église, d'habitants et de commerçants du quartier. Mais, hélas, les élus de la majorité municipale sont restés délibérément, non seulement absents, mais hostiles à cette solidarité. Madame le Maire a refusé

En France, actuellement, sur 100 personnes demandant l'asile, seules 15 à 16 obtiennent le statut de réfugié (il y en avait le double il y a 10 ans, ce qui en laissait quand même 70 % sur le côté). 1 % seulement des 10.389.582 réfugiés dans le monde résident en France.

## LE PERE NOEL EST UNE ORDURE...

Plus de 300 000€ dépensés pour le décorum de Noël dans les rues de Noisy,

1 000€ destinés à envoyer « un colis de produits du terroir » aux soldats français en Côte d'Ivoire (N' y a-t-il pas d'autres causes plus justes ?) et...

2000 € seulement pour nos frères antillais de la Guadeloupe si durement frappés par un récent séisme.

Le père Noël préférerait-il la musique militaire au zouk ?

## PAS DE CADEAU POUR LES COLLEGIENS!

La municipalité de gauche avait programmé la construction d'un gymnase boulevard Michelet pour les élèves du collège Prévert/Gambetta, elle avait acheté pour cela les terrains nécessaires. Deux ans plus tard, on ne parle plus de gymnase. Les collégiens noiséens continueront donc et par tous les temps, à arpenter les rues de la ville pour atteindre un équipement sportif, au mépris de la sécurité. Et l'éducation sportive dans tout ça ?

## RIEN NON PLUS POUR LES BEBES...

### OUBLIES DEUX ANS AU FOND DE LA HOTTE !

1992 : Le premier contrat-enfance est signé entre la ville de Noisy et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : tous les projets qu'il contient (PMI, crèche familiale et halte-jeux des Découvertes, ludothèque du Londeau...) ont été réalisés par la municipalité de gauche.

Fin 2002 : Le second contrat enfance est prêt. Présenté à la commission Santé-petite enfance, discuté et approuvé par les élus de gauche **et de droite**, il regorge de projets novateurs :

-un relais assistantes-maternelles, lieu de formation, d'information et d'échanges entre les assistantes et les familles, programmé en centre ville  
-une crèche multi-accueils proposant une diversité de modes d'accueil pour mieux répondre aux besoins de toutes les familles

-une classe-passerelle pour offrir aux enfants de 2 à 3 ans un accueil adapté

**Pour être financé, ce dossier pourtant ficelé, devait être présenté à la CAF en janvier 2003. Madame Rivoire et son équipe l'ont oublié dans un tiroir! Et on nous demande au conseil du 21 décembre04 d'autoriser le maire à le signer... avec deux ans de retard! Incroyable, mais vrai!**

*Bilan de l'opération...*

- aucun projet n'a été réalisé pendant ces deux ans

- 80 000 € de subvention nous sont « passés sous le nez »

- à part le relais d'assistantes maternelles, le contrat enfance est vidé de son contenu :

de leur procurer eau et nourriture, et leur a même interdit l'accès aux toilettes du centre administratif. Elle a également refusé de s'associer à une intervention auprès de la Préfecture pour essayer de trouver une solution humaine.

L'aide du Conseil Général a permis d'assurer quelques nuits dans des centres d'hébergement d'urgence, mais rien n'a pu être obtenu de la Préfecture, même pas une entrevue...

Actuellement, ces hommes et ces femmes, (deux familles ont même des enfants), sont toujours, malgré l'hiver, sans domicile fixe et errent de jour en jour entre les centres du SAMU social, les « hôtels » du 115, ou d'autres hébergements provisoires et précaires.

Monique de Reboul

L'examen d'une demande d'asile par l'OFPRA (office français pour les réfugiés et apatrides) peut prendre plusieurs mois, voire plus d'un an. En attendant la réponse, les personnes concernées séjournent en France en toute légalité, mais n'ont pas le droit de travailler et perçoivent, pendant un an maximum une allocation mensuelle de moins de 300 Euros qui ne leur permet évidemment pas de payer un loyer... Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile sont scandaleusement insuffisants : 12.000 places pour 60.000 demandes (au 31/12/03).

Noisy n'aura ni nouvelle crèche, ni classe-passerelle et, sans subvention de la CAF, les parents devront sans doute payer un prix de journée plus élevé. Une telle incompétence dépasse l'entendement !

NoisyGramVerts@free.fr